

Titre Professionnel Gestionnaire Comptable et Fiscal En Alternance

Objectifs de la formation :

- Être capable d'établir et de présenter les arrêtés comptables au quotidien et annuellement
- Être en mesure de préparer les documents fiscaux
- Être apte à réaliser et à présenter les opérations comptables de fin d'exercice

Modalités d'évaluation :

Evaluation sommative au travers d'un questionnaire tout au long de la formation.

Evaluation de la période en entreprise

Délibération du jury professionnel

Evaluation à chaud par questionnaire sur le niveau de satisfaction

Validation de la formation :

Titre professionnel délivré par le ministère de l'emploi de niveau 5 (bac + 2) de Gestionnaire Comptable et Fiscal

Code RNCP : 37949

Code diplôme : 36T31401



Public concerné :

Tous public souhaitant s'orienter vers les emplois de :
comptable, gestionnaire comptable, comptable unique, assistant comptable, collaborateur de cabinet d'expertise comptable

Les informations pratiques :

Durée : 13 mois / 455 heures de formation

Prérequis :

Niveau Bac ou CAP en comptabilité
Avoir une bonne maîtrise du français oral et écrit.
Avoir une bonne maîtrise des outils bureautiques (pack office)
Maîtrise des opérations mathématiques (proportion/pourcentage...)

Dates : du 30/09/2024 au 31/10/2025

Lieu : Eurobail Formation, 29 rue Monceau, 75008 Paris

Modalités d'accès

- Information collective ou individuelle
- Tests
- Entretien individuel

Accessibilité :

En fonction du handicap du stagiaire, nous étudierons les aménagements spécifiques pour une bonne intégration en formation (outils, rythmes, ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé).

Le + de la formation : un module spécifique « comptable de copropriété » est dispensé sur cette formation

Programme de la formation :

Modalités de formation :

Présentiel (70%) et distanciel (30%)

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie interactive
Diaporama, supports écrits, capsules, supports audios et vidéos
Espace de formation conforme au référentiel du titre professionnel Assistant Immobilier

Encadrement :

Isabelle Marquant, responsable pédagogique, entourée d'une équipe de professionnels vous permettant d'aborder toutes les situations de l'immobilier.

Prix

Nous consulter

Contact:

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail :
contact@eurobail-formation.fr



Période d'intégration – 35 heures :

- Intégrer son groupe et créer des conditions de formation favorables
- S'approprier les objectifs de la formation et repérer son futur environnement professionnel
- S'engager dans son parcours en alternance

Bloc 1 : ÉTABLIR ET PRÉSENTER LES ARRÊTÉS COMPTABLES PÉRIODIQUES ET ANNUELS – 112 heures :

- S'approprier les principes de l'arrêté des comptes
- Contrôler l'enregistrement et la valorisation des immobilisations et des valeurs mobilières de placement
- Constater les amortissements, dépréciations et autres affectant les immobilisations
- Contrôler et régulariser les sorties d'éléments d'actif
- Traiter les dépréciations des éléments d'actif
- Traiter les créances et dettes en monnaie étrangère
- Rattacher les charges et les produits à l'exercice
- Traiter les provisions réglementées et les provisions
- S'assurer des contrôles et de la concordance avec les logiciels
- Réviser et justifier les comptes à partir de la balance
- Réviser et justifier les comptes par les cycles
- EXAMEN 7heures

Bloc 2 : RENSEIGNER ET CONTRÔLER LES DÉCLARATIONS FISCALES – 168 heures :

- S'approprier les principes de la TVA
- Préparer et contrôler les éléments pour la déclaration
- Déclarer, régler et comptabiliser la déclaration
- S'approprier les principes et méthodes
- Identifier et valoriser les réintégrations
- Identifier et valoriser les réintégrations
- Identifier et valoriser les déductions
- Évaluer et gérer les plus et moins-values à long terme
- Évaluer et gérer les plus et moins-values à long terme
- Évaluer et gérer les écarts sur valeurs liquidatives des placements
- Calculer l'impôt sur les sociétés et les autres contributions
- Évaluer et gérer la participation
- Compléter la liasse fiscale
- SPÉCIALISATION COMPTABILITÉ IMMOBILIÈRE
- EXAMEN 7heures

Bloc 3 : ÉTABLIR ET PRÉSENTER DES ÉTATS PRÉVISIONNELS DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE – 105 heures :

- Analyser le compte de résultat
- Analyser le bilan
- Analyser le bilan
- Assurer le suivi de l'activité économique de l'entreprise
- Préparer un choix d'investissement
- Établir des budgets prévisionnels
- EXAMEN 7heures

Bilan de la formation Assistant Comptable – 7 heures Certification – 28 heures